

RAPPORT D'ACTIVITE

2023

Table des matières

I. PREAMBULE.....	6
II. INTRODUCTION.....	6
III. HISTORIQUE.....	6
IV. ORGANISATION GENERALE.....	7
A. L’administration	7
Depuis le 24 août 2020.....	7
B. Le personnel	8
1. Organigramme du CNI.....	8
2. Formation du personnel.....	8
3. Accueil et formation stagiaires.....	9
C. Description du site	9
1. Les équipements	9
2. Températures	10
D. Les ouvertures.....	10
1. Planning général d’ouverture.....	10
2. Horaires d’ouverture par période	11
E. La sécurité.....	12
1. La sécurité aquatique	12
2. Le risque incendie.....	12
3. La sécurité des personnels	12
V. BILANS GENERAUX.....	13
A. Fréquentation générale, moyennes mensuelle, hebdomadaire et journalière	13
B. Recettes.....	13
1. Recettes de fonctionnement.....	13
2. Recettes d’activité	13
C. Ratios d’exploitation	15
VI. LES DIFFERENTS PUBLICS	16
A. La natation grand public	16
1. Organisation et plannings.....	16
2. Fréquentations	17
3. Recettes.....	18
B. Les activités de santé, bien-être et de fitness	19

1.	Organisation et plannings.....	19
2.	Fréquentations	22
3.	Recettes des activités bien-être et de fitness	23
C.	Les activités d'apprentissage de la natation	23
1.	Contexte	26
2.	Plannings	26
3.	Classes accueillies et répartition des créneaux (primaires, collèges, lycées, privé, public)..	30
4.	Fréquentations	31
5.	Recettes.....	31
D.	L'espace bien-être	31
1.	Organisation et plannings.....	31
E.	Les clubs et associations	32
1.	Conventions.....	32
2.	Fréquentations	33
3.	Recettes.....	34
F.	LES CENTRES DE LOISIRS	34
1.	Organisation et plannings.....	34
2.	Fréquentations	34
VII.	RAPPORT TECHNIQUE	34
A.	Conduite des installations.....	34
B.	Traitement de l'eau	35
C.	Travaux réalisé	36
1.	Achats.....	36
2.	Remplacements	37
3.	Réparations effectuées en interne.....	37
4.	Contrôles	38
D.	Arrêts techniques	39
1.	Fermeture technique annuelle.....	39
2.	Fermeture pour passage en saison estivale	39
E.	Consommations	39
1.	Gaz.....	39
2.	Electricité.....	40
3.	Eau.....	40
VIII.	RAPPORT FINANCIER.....	42

Extraits du compte administratif 2023	42
IX. COMMUNICATION	46
Communication interne et externe	46

CHIFFRES A RETENIR

- 0% d'augmentation des tarifs depuis 2015
- 33 agents permanents
- 340 jours d'ouverture
- FMI : 1 350 usagers
- 7952 élèves accueillis par an (89 690 entrées)
- 295 118 usagers accueillis
- 742 409€ de recettes liées aux activités
- 3,2M € de budget (3M€ en fonctionnement et 200 000€ en investissement)

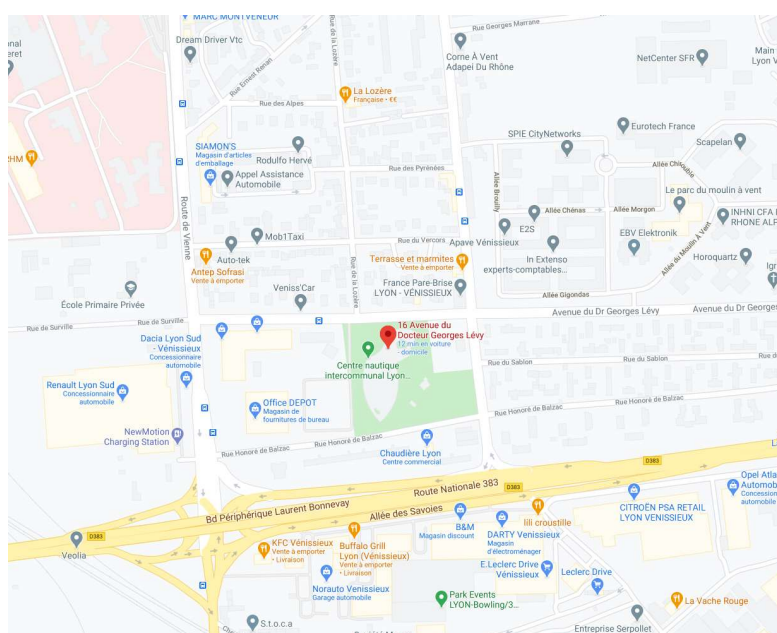
I. PREAMBULE

Ce rapport présente le fonctionnement du CNI pour l'année 2023 d'un point de vue organisationnel, technique, financier.... Il reflète l'engagement des élus et des équipes pour faire vivre et développer l'équipement.

II. INTRODUCTION

Le Syndicat Intercommunal du Centre Nautique a pour compétence unique la gestion du CNI (Centre Nautique Intercommunal) regroupant 3 communes (Lyon, Saint Fons et Vénissieux) soit 599 167 habitants.

L'établissement est situé au 16 avenue Georges Levy à Vénissieux.



III. HISTORIQUE

1968 : Création du Syndicat Intercommunal Vénissieux, Lyon et St Fons

1970 : Ouverture du Centre Nautique

Novembre 2010 : Incendie

2010-2015 : Travaux de reconstruction (22 M€)

10 juillet 2015 : Ré-ouverture du CNI

Années 2020 et 2021 : crise sanitaire impactant les activités du centre

IV. ORGANISATION GENERALE

A. L'administration

Le CNI est administré par un Comité Syndical composé de 9 membres titulaires et 6 membres suppléants, désignés par les Conseils Municipaux des communes membres.

Le(a) Président(e), élu(e) par le Comité Syndical est le chef de l'exécutif ; il (elle) a reçu délégation du Comité lui permettant de conclure des affaires dans des domaines précis (emprunts, marchés publics, régies, actions en justice...).

Les Vice-Présidents ont été élus parmi les membres du Comité Syndical.

Les décisions prises par délégation font l'objet de comptes-rendus lors de chaque Comité Syndical.

Les tableaux suivants présentent la composition du Comité Syndical.

Depuis le 24 août 2020

Présidence de monsieur Nacer KHAMLA :

Titre	Nom	Prénom	Titulaire/suppléant	Ville
Monsieur	BARBA	Michel	titulaire	SAINT FONTS
Monsieur	BERZANE	Olivier	titulaire	LYON
Madame	BOURGEAT	Danièle	titulaire	SAINT FONTS
Monsieur	BUSTOS	Yannick	suppléant	VENISSIEUX
Madame	DE MONTILLE	Béatrice	titulaire	LYON
Monsieur	DEBAT	David	suppléant	SAINT FONTS
Monsieur	GAUTIN	Jean-Maurice	titulaire	VENISSIEUX
Madame	GOUST	Victoire	suppléant	LYON
Monsieur	KHAMLA	Nacer	titulaire	VENISSIEUX
Monsieur	MATEO	Pierre	suppléant	VENISSIEUX
Monsieur	MEBARKI	Hadi	titulaire	SAINT FONTS
Madame	NUBLAT FAURE	Julie	titulaire	LYON
Monsieur	ODIARD	Patrick	suppléant	LYON
Monsieur	SAADAOUI	Belgacem	suppléant	SAINT FONTS
Monsieur	YAZAR	Murat	titulaire	VENISSIEUX

Le Comité Syndical se réunit sur convocation du (de la) Président(e). En 2023, il s'est réuni 7 fois.

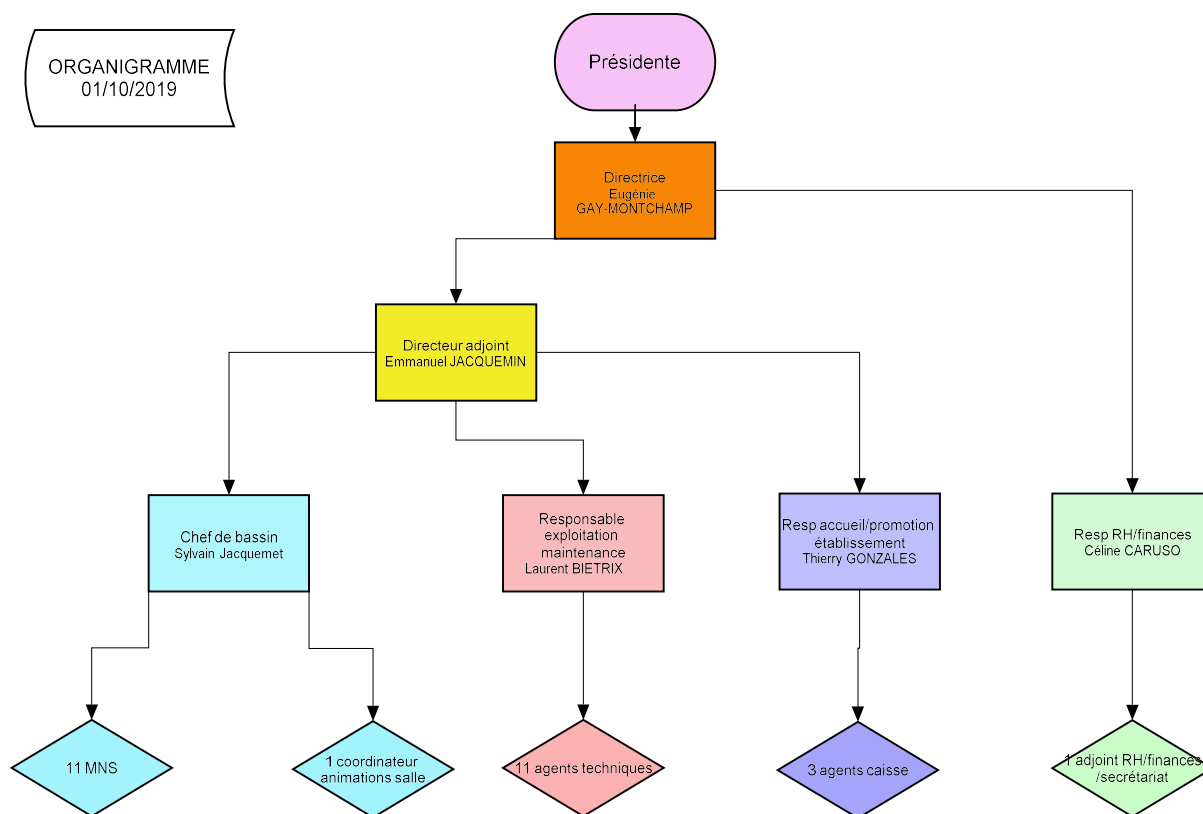
B. Le personnel

L'organisation humaine du site est constituée de plusieurs équipes, toutes indispensables au bon fonctionnement des installations et des prestations.

1. Organigramme du CNI

L'effectif du CNI est de 33 ETP répartis dans les filières suivantes : technique, sportive et administrative.

L'organigramme du CNI est le suivant depuis octobre 2019 :



2. Formation du personnel

Afin que les équipes bénéficient des meilleures conditions de travail dans le respect des droits, le syndicat a poursuivi sa politique de formation à l'attention de l'ensemble des agents.

En 2023, 91.5 jours de formation ont été effectués auprès de différents organismes (107.25 jours en 2022)

3. Accueil et formation stagiaires

Le CNI souhaite participer à la formation des étudiants de son territoire. A cet effet, plusieurs stagiaires ont été accueillis en 2023 :

- Stagiaires bassins :
 - 3 personnes en préparation BPJEPS en vue du diplôme de MNS (5 en 2022)
- Stagiaires en observation en vue d'une orientation professionnelle :
 - 1 stagiaire qui s'inscrira à la formation BNSSA en 2024

De plus, le CNI recrute très régulièrement des surveillants titulaires du BNSSA afin d'assurer la sécurité des bassins. Le CNI est confronté à des difficultés de recrutement sur ce type de poste. C'est pourquoi, le CNI a reconduit la formation de préparation au passage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) afin de répondre à plusieurs préoccupations :

- Constituer un vivier de jeunes diplômés susceptibles de répondre aux besoins de l'établissement ;
- Permettre à des jeunes d'accéder à des compétences et un diplôme leur permettant une première intégration dans le monde du travail ;
- Assurer une diversification du champ d'intervention des MNS de l'établissement.

Cette formation, portée par l'association A L'EAU MNS (ALMNS), organisme de formation agréé qui assure la partie visant la délivrance d'un diplôme de secourisme PSE1, pour laquelle le CNI a assuré la formation des stagiaires aux épreuves de natation, à l'action du sauveteur sur le noyé et à la législation.

La formation, encadrée par un MNS et le Directeur Adjoint du CNI, a débuté au mois d'octobre 2023 et s'est poursuivie tout au long de l'année scolaire 2023-2024.

Nb de personnes ayant réussi les tests : 4 (3 en 2022-2023) dont 3 qui ont été sous contrat avec le CNI par la suite (1 en période scolaire et 2 pour la saison estivale 2024).

C. Description du site

1. Les équipements

L'espace du CNI comprend plusieurs installations ouvertes au public

- ✓ Un espace aquatique intérieur :
 - 1 bassin de 50 m avec mur amovible ;
 - 1 bassin d'initiation de 174 m² avec jets d'eau ;
 - 1 pataugeoire avec jeux d'eau.
- ✓ Un espace extérieur (accessible uniquement en saison estivale) :
 - 1 pataugeoire avec zone de jeux d'eau ;
 - 1 parc de 15 000 m² aménagé.

- ✓ Un espace bien être:
 - 1 sauna ;
 - 1 hammam ;
 - 1 bassin de forme de 190 m² avec bain à remous et jets massants.
- ✓ Un espace forme avec 1 salle de gym de 200 m².

2. Températures

Nous garantissons à nos usagers, une eau à température constante tout au long de l'année :

- 27°C dans le bassin sportif ;
- 28.5°C dans le bassin d'initiation et la pataugeoire, portée à 32 °C pour l'activité bébés nageurs ;

D. Les ouvertures

L'organisation générale mise en place a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation.

1. Planning général d'ouverture

En 2023, le CNI a ouvert suivant le planning ci-après :

Planning de fonctionnement de l'établissement ANNEE 2023

Saison hivernale	
Saison hivernale	Du Lundi 2 janvier au dimanche 11 juin 2023 Du Lundi 4 septembre au dimanche 24 décembre 2023
Saison estivale	
Saison estivale	Du Samedi 17 juin 2023 au mercredi 23 août 2023
Petites vacances scolaires	
Vacances d'hiver	Du lundi 6 février au dimanche 19 février 2023

Vacances du printemps	Du lundi 10 avril au dimanche 23 avril 2023
Vacances d'automne	Du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre 2023
Vacances de Noël	Du lundi 2 janvier au dimanche 7 janvier 2023
Fermetures de l'établissement	
Fermeture administrative	Du dimanche 24 décembre 2023 au lundi 1^{er} janvier 2024
Fermeture pour mise en place de la saison estivale	Du lundi 12 au vendredi 16 juin 2023
Fermeture technique annuelle	Du jeudi 24 août au dimanche 3 septembre 2023
Jours fériés	Fermeture de l'établissement hors 14 juillet et 15 août

Cette organisation représente 331 jours d'ouverture.

2. Horaires d'ouverture par période

L'établissement est ouvert, tous usages confondus, comme suit :

	Période scolaire	Petites vacances scolaires	Saison estivale
Lundi au vendredi	9h30 à 22h sauf jours fériés	10h à 20h sauf jours fériés	10h-19h (y compris jours fériés)
Samedi	7h45 à 15h30 sauf jours fériés	10h à 15h30 sauf jours fériés	
Dimanche	7h45 à 13h30 sauf jours fériés	10h à 13h30 sauf jours fériés	

E. La sécurité

1. La sécurité aquatique

Le POSS (Plan d'Organisation des Secours et de la Sécurité) prend place dans l'organisation générale de la sécurité de l'établissement. Il regroupe, pour un même établissement, l'ensemble des mesures de prévention.

Cette année, nous n'avons eu à signaler aucun accident grave dans la pratique des activités.

Le recyclage obligatoire du PSE1 du personnel bassin a eu lieu le vendredi 1 septembre 2023 avec la société ALMNS.

L'équipe de MNS organise des entraînements et rappels au POSS plusieurs fois par an, dont au moins une date en présence des autres services.

2. Le risque incendie

Les agents techniques ont été formés à 2 reprises sur l'utilisation du SSI (Système de Sécurité Incendie).

Un exercice d'évacuation a été réalisé avec l'ensemble du personnel suite à des sessions de rappel des rôles des agents et des cheminements des publics en fonction des zones de l'établissement.

3. La sécurité des personnels

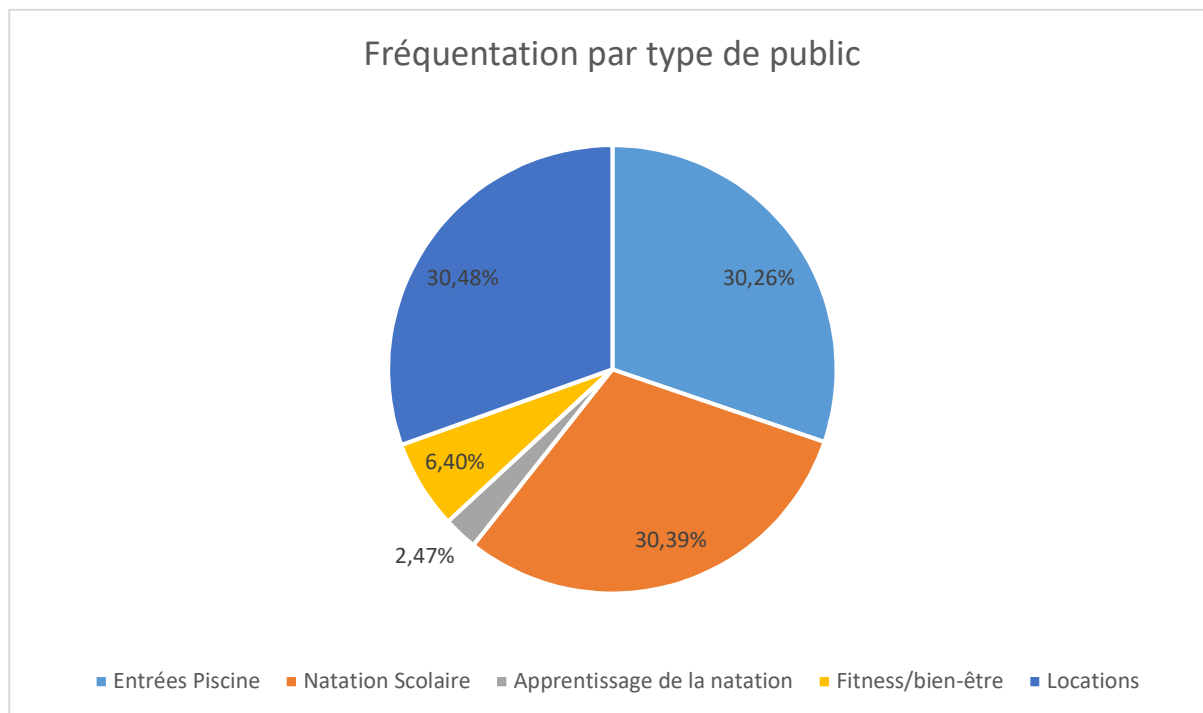
Le CNI est engagé dans une démarche de prévention via l'élaboration et le suivi du document unique portant sur plusieurs axes :

- Amélioration de la gestion des conflits (formation intra, sensibilisation à la communication et mise à jour partagée des règles pour l'accueil des publics, des conduites à tenir, des outils de suivi)
- Amélioration de la gestion du risque incendie (formations et exercices pratiques) ;
- Manutention (mise à l'eau du matériel pédagogique) ;
- Amélioration du stockage des produits dangereux ;
- Amélioration de la manutention et de l'utilisation des produits dangereux.

V. BILANS GENERAUX

A. Fréquentation générale, moyennes mensuelle, hebdomadaire et journalière

En 2023, le CNI a réalisé 295 118 entrées (303 437 en 2022, 246 124 en 2019) réparties comme suit :



B. Recettes

1. Recettes de fonctionnement

En 2023, les recettes de fonctionnement se sont élevées **3 202 160€**, (en 2022 ; 2 802 655 €, en 2021 ; 2 304 681 €, en 2020, 2 380 365 € et en 2019, 2 871 300 €). Le détail de ces recettes est fourni au paragraphe VIII.

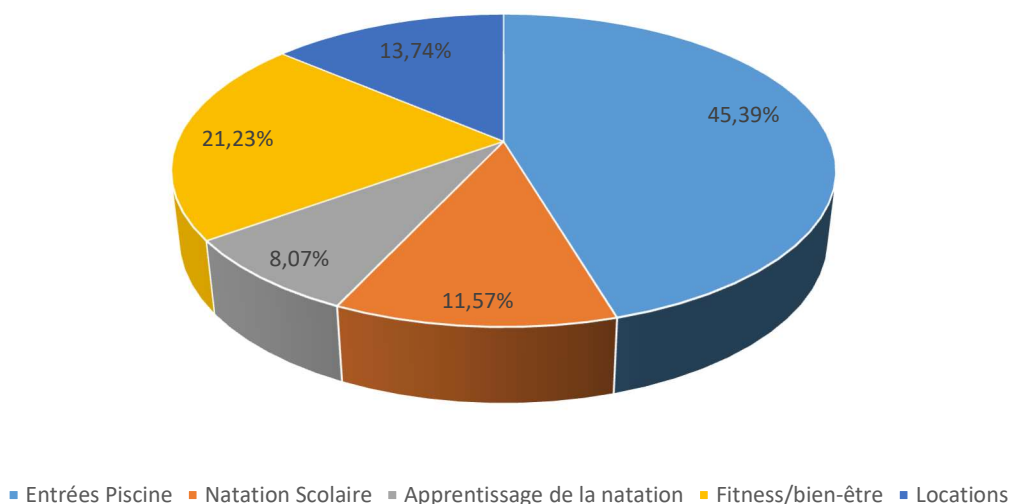
2. Recettes d'activité

En 2023, les recettes du CNI liées aux activités sont les suivantes :

- Location des équipements aux associations, lycées, organismes de formation... ;
- Mise à disposition des équipements pour les collèges ;
- Recettes d'exploitation : vente de produits.

Elles se sont élevées à **742 409€**, (741 683 € en 2022, 910 743 € en 2019) réparties comme suit :

Recettes d'exploitation par type de public



- Il faut noter une baisse des recettes d'activité par rapport à 2019. Cela s'explique par la mise en place du paiement et de la réservation à la séance en fitness (fin des abonnements annuels et mise en place de tarifs 20 et 30 entrées), par une évolution des pratiques sportives (Baromètre national des pratiques sportives 2020 et 2022). Même si le taux de pratique régulière (plus d'une fois par semaine) a augmenté pour l'ensemble des activités sportives, les activités de baignade et de natation restent marquées par un taux très important (trois fois plus) de pratiquants irréguliers (moins de 1 fois par semaine) et saisonniers (lié à la météo). Ceci influe sur le nombre d'entrées piscines vendues. Pour les activités de gym/fitness/aquagym, la logique sport santé prédomine pour un public essentiellement féminin et de plus de 50 ans. Cependant, cette même catégorie est marquée par une augmentation importante des activités régulières de marche en pleine nature et le développement de la gym à domicile.

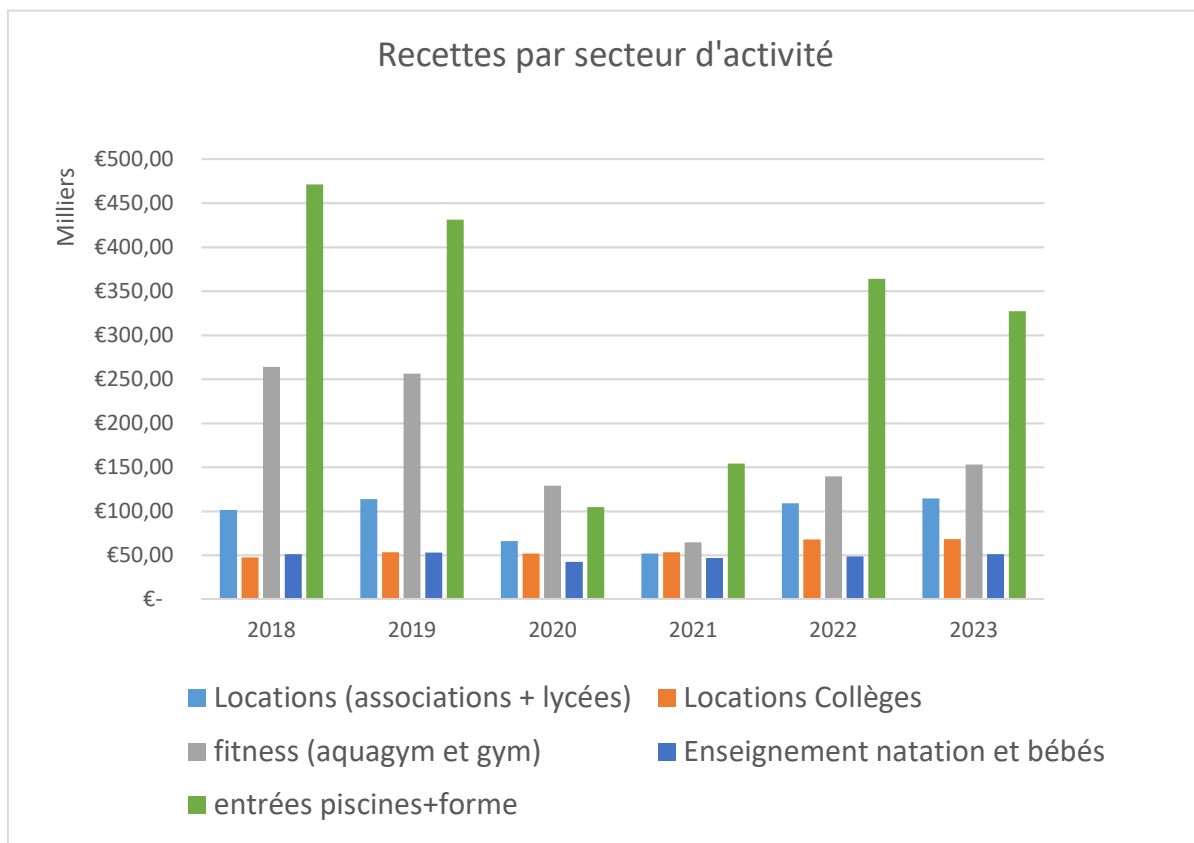
Il est néanmoins constaté sur 2023 en comparaison avec 2022, une augmentation des entrées en fitness salle et en aquagym avec gros matériel.

Aussi les usagers réguliers ayant une pratique « auto-organisée » sont plus nombreux en semaine. Il s'agit principalement du public nageur, abonné principalement. La fréquentation les week-ends et les petites vacances scolaires restent en dessous de celle de 2019, l'offre est donc à repenser. La baisse des recettes d'entrées piscine est principalement visible sur les produits entrées unitaires, voir sur les produits 10 entrées de juillet 2023 (mouvement de grève). On décompte -32 000 € d'entrées piscine à l'année avec une baisse du ticket moyen par usagers auto-organisé de 9%.

Les recettes sont en hausse sur la partie enseignement de la natation avec le développement de l'offre de stage du CNI.

La fréquentation des scolaires stagne, avec une offre CNI qui ne répond pas à l'ensemble de la demande des primaires du secteur.

Les locations pour les associations/organismes de formation/structures spécifiques sont également en hausse, portées par le développement des locations ponctuelles.



C. Ratios d'exploitation

Ratio	2019	2020	2021	2022	2023
Moyenne horaire de fréquentation (fréquentation totale/nb heures totales d'utilisation)	63,24	86,53	44,29	86,61	87,44
Recette moyenne horaire (recettes totales/nb d'heures d'utilisation)	234,00 €	281,86 €	111,35 €	211,70 €	219,97 €
Coût horaire brut d'utilisation (dépenses fct/nb heures utilisation)	688,43 €	1 516,59 €	691,68 €	799,38 €	948,79 €
Coût horaire à la charge de la collectivité	454,43 €	1 234,73 €	580,33 €	587,69 €	728,82 €
Recette moyenne par usager (recettes totales/fréquentation totale)	3,70 €	3,26 €	2,51 €	2,44 €	2,52 €
Coût horaire moyen par usager (dépenses fonctionnement / fréquentation totale)	10,89 €	17,53 €	15,62 €	9,23 €	10,85 €
Soit à la charge de la collectivité : €/usager	7,19 €	14,27 €	13,10 €	6,79 €	8,33 €
Coût de fonctionnent au m2	1 984,72 €	1 685,09 €	1 707,17 €	2 074,55 €	2 371,97 €
Coût de fonctionnement net moyen au m2 (coût de fonctionnement- recettes tarifaires au m2)	1 310,09 €	38 408,96 €	1 431,90 €	1 525,15 €	1 822,04 €

Les ratios 2023 sont dans la continuité de ceux de 2022 avec une double dégradation qui s’explique par la baisse de fréquentation (mouvement de grève notamment), l’augmentation des dépenses (énergie et inflation) et la régulation des dépenses de fluides de 2022 générant recettes et dépenses.

Le coût de fonctionnement du CNI au m2 est relativement important (sources OFGL 2021). La taille de l’établissement et le nombre d’activités augmentent cet indicateur. Le CNI supporte également des postes administratifs non comptabilisés sur les structures qui mutualisent leurs services ressources. L’évolution de ce ratio depuis 2019 s’explique par l’augmentation du coût de la masse salariale, le développement d’activités, l’évolution liée au glissement vieillesse technicité, le prix des fluides, les prix des matériaux. C’est principalement le coût des fluides qui dégradent cet indicateur en 2023. Mais aussi par rapport à 2019, la baisse des recettes d’activités, marquée principalement par le déclin des recettes des activités d’aquagym et des entrées piscine en période scolaire. Il faut ajouter une politique tarifaire surtout au niveau de la location, plutôt faible au regard des pratiques du secteur.

VI. LES DIFFERENTS PUBLICS

A. La natation grand public

1. Organisation et plannings

Horaires d’ouverture

Le CNI accueille le grand public aux horaires suivants :

	Saison scolaire		Saison estivale
	Septembre à mi-juin	Petites vacances scolaires	De mi-juin à fin août
Lundi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Mardi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Mercredi	11h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Jeudi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Vendredi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Samedi	10h30-15h30	10h-15h30	10h-18h30
Dimanche	9h-13h30	10h-13h30	10h-18h30

Droits d'entrée

Le paiement du droit d'entrée donne accès :

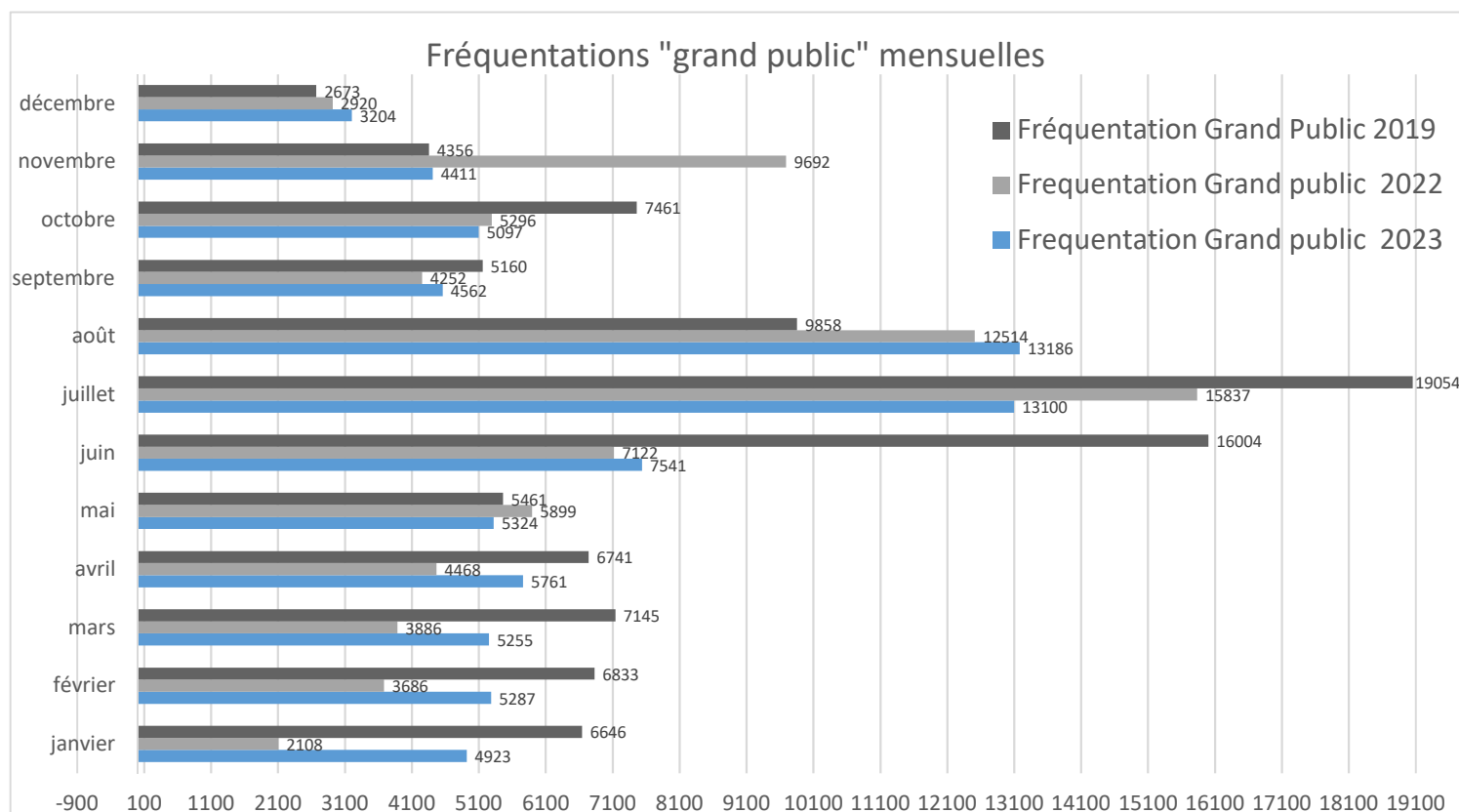
- En période scolaire, aux bassins intérieurs (initiation, pataugeoire et sportif).
- En période estivale, aux bassins intérieurs décrits ci-dessus ainsi qu'aux espaces extérieurs (pelouses, pataugeoire, parcours acrobatiques).

Les tarifs pour accéder aux bassins sont les suivants :

	Résidants		Non-Résidants		Enfants
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	(4/16ans)
Entrée individuelle	4,20 €	3,30 €	5,50 €	4,50 €	3,00 €
10 entrées	35,00 €	30,00 €	45,00 €	40,00 €	22,00 €
Abonnement 6 mois	120,00 €	100,00 €	150,00 €	130,00 €	-
Abonnement 1 an	200,00 €	180,00 €	250,00 €	220,00 €	-

2. Fréquentations

En 2023, 89 299 visiteurs, dont les moins de 4 ans, (89 332 en 2022, 42 342 en 2021, 22 487 en 2020, 112 000 en 2019) ont fréquenté le CNI dans le cadre du grand public (nageurs et loisirs), répartis mensuellement, comme suit :

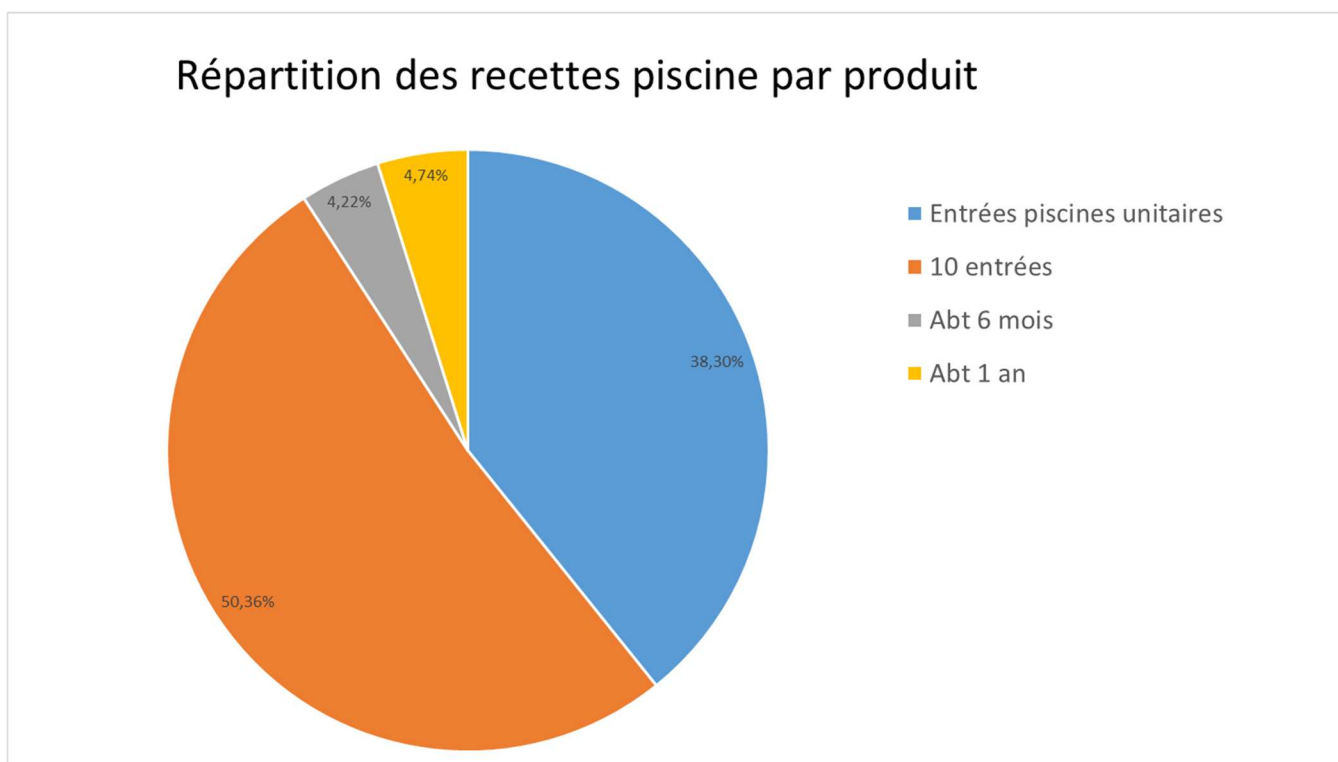


Les fréquentations 2023 sont supérieures en période scolaire aux fréquentations de 2022, du fait notamment d'une augmentation des abonnés. Juillet 2023 a été impacté par la grève. La fréquentation reste également relativement faible durant les petites vacances scolaires au regard de l'année 2019.

3. Recettes

Les recettes liées à la natation grand public ont représenté 327 226€ en 2023 (358 095€ en 2022, 154 042€ en 2021, 90 732 € en 2020 et 399 261 € en 2019). Ce montant représente plus de 45.5 % des recettes d'exploitation (48 % en 2022, 40.5 % en 2020 et 54% en 2019). Les baisses de recettes sont visibles principalement sur la saison estivale au mois de juillet (mouvement de grève) et concernent les produits à l'entrée unitaire -32 000 € sur l'année.

Elles se répartissent ainsi, entre les différents produits proposés :



Le produit « 10 entrées » représente la majeure partie des ventes en période scolaire suivi par le produit « entrées unitaires », produit le plus vendu en saison estivale.

B. Les activités de santé, bien-être et de fitness

1. Organisation et plannings

Le CNI encadre différentes activités :

- **Des activités d'aquagym sans gros matériel :**
 - **Aquadouce** : Détente, convivialité et bien être. L'activité vise l'entretien et l'amélioration « en douceur » de l'ensemble des groupes musculaires.
 - **Aquafitness** : Dynamique tout en gardant le sourire. Activité destinée aux personnes recherchant la pratique d'une activité sportive.
 - **Aquatonique** : Le plaisir dans l'intensité. Activité de forte intensité, favorisant le tonus musculaire et développant le système cardio-vasculaire et respiratoire.
 - **Aquasculpt** : Activité avec perte d'appuis plantaires et utilisation d'une ceinture de flottaison, renforce la tonification du haut et du bas du corps.
 - **Aquab'dos** : Activité pour prévenir et réduire des douleurs dorsales par le renforcement des muscles

- **Des activités d'aquagym avec gros matériel :**
 - 2 niveaux d'**aquabike** : Du vélo dans l'eau. Activité regroupant les vertus des sports d'endurance et la douceur des sports aquatiques.
 - **Aquacircuit** : Des ateliers ludiques pour vous divertir. Cours interactif sous formes d'ateliers ayant pour objectifs l'amélioration de la condition physique et le renforcement musculaire.
 - **Aquathème** : Séances à thèmes pour un travail ciblé, une utilisation d'accessoires adaptés, un cours en musique pour une véritable dynamique de groupe.

Planning d'activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aquadouce	16h45	11h15	9h	11h15	11h15	-
Aquafitness	18h15	12h20 17h	9h45	12h20 17h30	10h15 12h20	-
Aquatonique	19h	18h30	12h20 18h40	18h15	-	-
Aquabdos	12h20					
Aquasculpt	12h20	-	-	12h20		-
Aquabike niv 1	16h45 17h30 19h	12h20	10h35	17h30 18h15	-	9h 9h45
Aquabike niv 2	12h20 18h15	18h	12h20	19h	-	-
Aquacircuit	-	18h45	-	12h20	12h15	-
Aquatheme	-	19h35	-	-	-	-

Tarifs activités aquatiques adultes

ACTIVITES A LA SEANCE		
Aquasport avec matériel	Tarif résident	Tarif non résident
1 séance	11,00 €	13,00 €
5 séances	48,00 €	60,00 €
10 sances	88,00 €	110,00 €
20 séances	140,00 €	180,00 €
Aquasport sans matériel	Tarif résident	Tarif non résident
1 séance	11,00 €	13,00 €
5 séances	48,00 €	60,00 €
10 sances	88,00 €	110,00 €
20 séances	140,00 €	180,00 €
30 sances	160,00 €	190,00 €

Nota : L'open pass permet d'accéder, de manière illimitée pendant 1 an, à l'ensemble des activités de santé bien-être sans matériel et à l'espace aquatique adulte.

- **Des activités de fitness en salle :**

Le CNI est doté d'une salle de gymnastique de 200 m² accueillant différentes activités :

- **Gym dynamique** : Salsation (mélange de danse et de fitness).
- **Renforcement musculaire** : body sculpt, cuisses/abdos/fessiers.
- **Gym Posturale** : méthode de Gasquet (travail postural et respiration spécifique permettant un renforcement des muscles profonds), Hatha Yoga (enchaînement de postures de renforcement ou d'étirement)
- **Gym seniors** : l'activité s'articule autour de la respiration et de techniques douces pour faire travailler le corps en harmonie avec l'esprit.
- **Etirements musculaires** : stretching (pour développer la souplesse, préparer le corps à l'exercice et favoriser la récupération après un effort physique).

Planning d'activités

L'espace forme propose les cours ci-après aux horaires suivants :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
GYM DYNAMIQUE	Salsation			19h45		
	Atha yoga			18h30		
GYM MUSCULAIRE ET POSTURALE	Body sculpt		12h15 19h15		17h30	
	Méthode de Gasquet				19h20	12h15
	CAF		18h15		12h15	
	Gym seniors		10h15		10h15	
	Stretching			12h15	18h25	

Tarifs des activités

ACTIVITES A LA SEANCE		
GYM SECHE	Tarif résident	Tarif non résident
1 séance	11,00 €	13,00 €
5 séances	48,00 €	60,00 €
10 sances	88,00 €	110,00 €
20 séances	140,00 €	180,00 €
30 sances	160,00 €	190,00 €

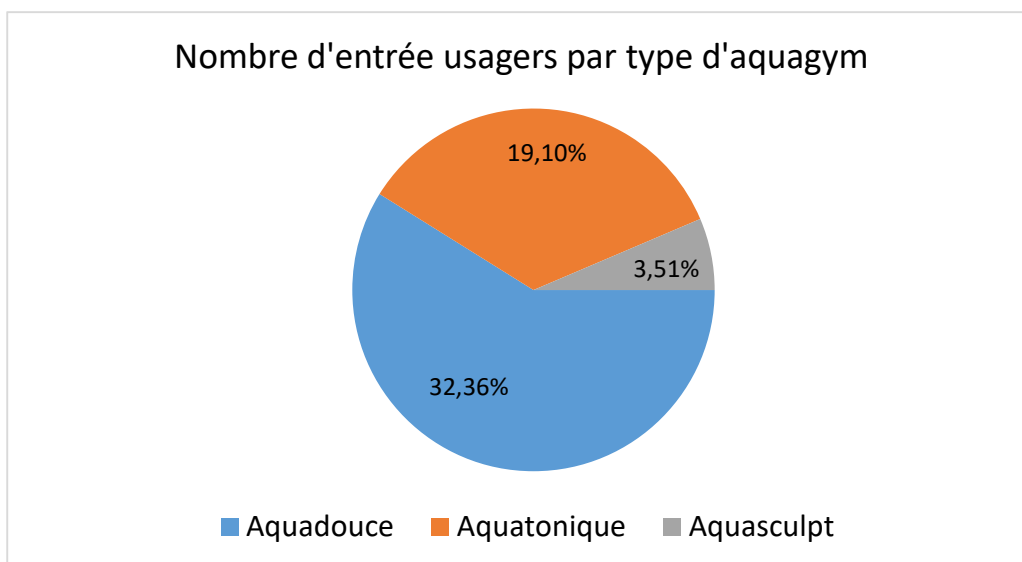
Nota : L'open pass permet d'accéder, de manière illimitée pendant 1 an, à l'ensemble des activités de santé bien-être sans matériel et à l'espace aquatique adulte.

2. Fréquentations

Activités d'aquagym sans gros matériel (aquatonique, aquafitness, aquadouce, aquasculpt, aquabdos)

En 2023, 8 116 entrées sont enregistrées pour les activités d'aquagym sans gros matériel, 9 093 en 2022. Soit une baisse d'entrées non négligeable (977 entrées)

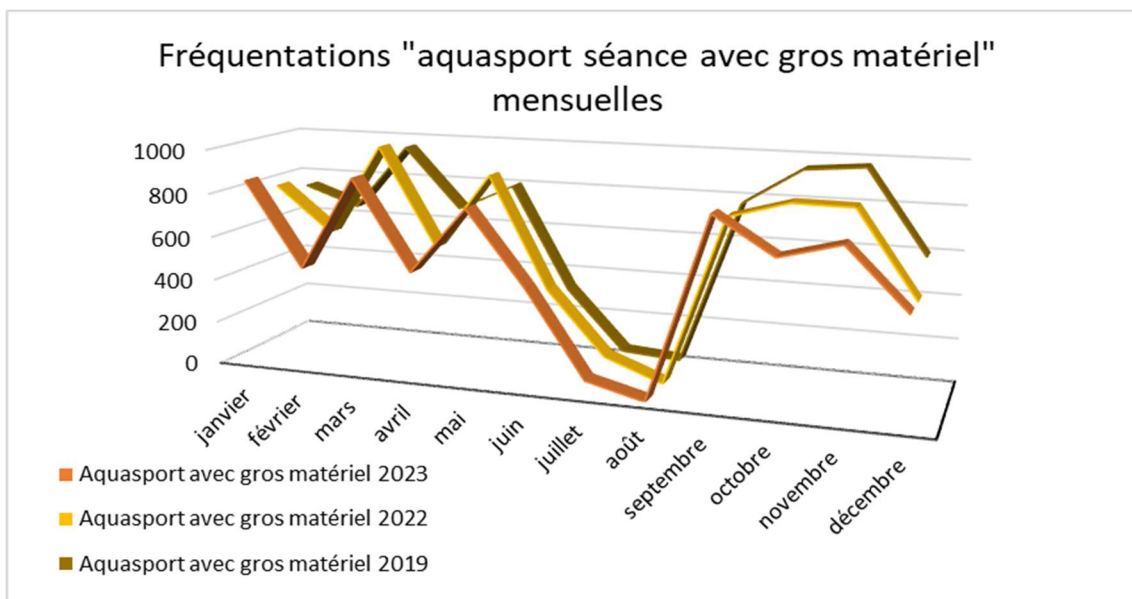
Les usagers étaient répartis comme suit, entre les différentes activités :



Activités d'aquasport à la séance (aquabike, aquacircuit, aquafun)

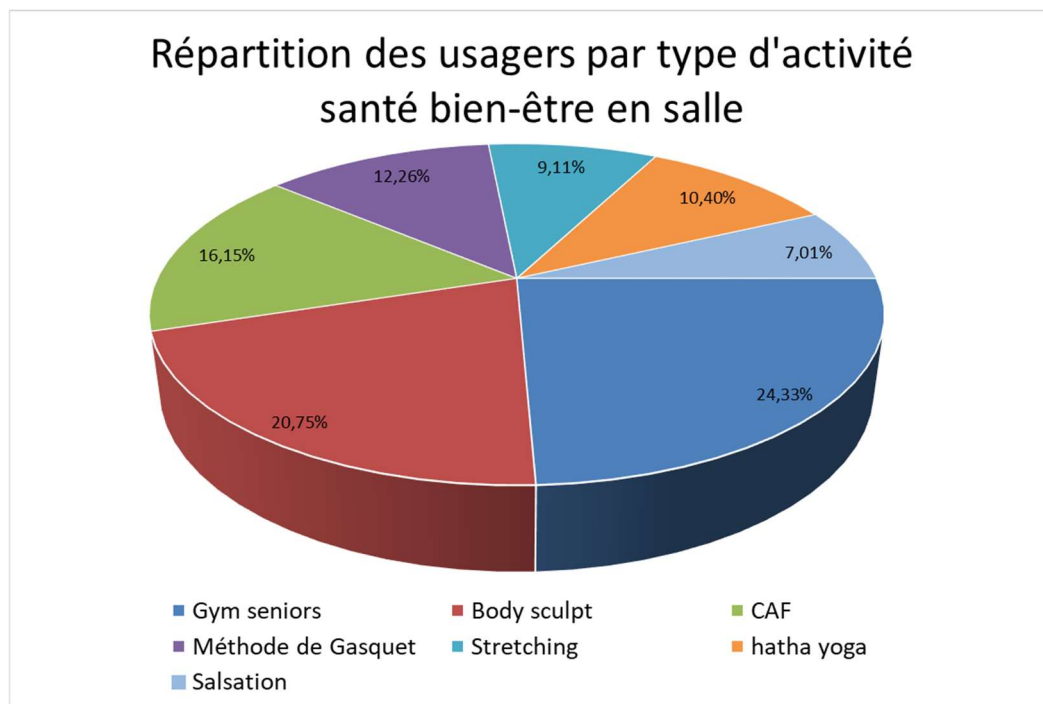
En 2023, 7543 entrées ont été comptabilisées sur les cours à la séance d'aquabike, d'aquacircuit et d'aquathème. 7 223 entrées en 2022, 6 589 en 2021, 4 073 en 2020 et 7 561 en 2019.

On observe que la fréquentation est plutôt stable sur les activités d'aquagym avec gros matériel depuis 2019 (en dehors des périodes « COVID »). Il faut néanmoins noter une hausse par rapport à 2022 sur ce type d'activité de 320 entrées.



Activités santé bien-être en salle

En 2023, **3239 entrées** ont été enregistrées en salle de gym. 2 057 en 2022 soit une augmentation à l'année de plus de 1000 entrées. Le taux moyen de remplissage est donc passé de 32% à 42%.



3. Recettes des activités bien-être et de fitness

Les activités de bien-être et de fitness (aquatiques et terrestres) ont généré **153 000 € de recettes en 2023**, 139 000 € en 2022, 102 900 € en 2021, 124 808 € en 2020 et 258 088 € en 2019.

Soit 20.21% des recettes d'exploitation en 2023. 18.11% en 2022, 23.5 % en 2021, 24% en 2020 et 30% en 2019.

C. Les activités d'apprentissage de la natation

Les activités bébés et premières bulles

- **Les bébés nageurs** : Activité familiale privilégiant l'éveil de l'enfant (6 mois à 4 ans) par le partage de moments de complicité à travers la recherche de nouvelles sensations.
- **Les premières bulles** : Activité avec perte d'appuis plantaires et utilisation d'une ceinture de flottaison, renforce la tonification du haut et du bas du corps.

- **Des stages** (1 fois par jour sur une semaine de vacance scolaire ou 10 séances, un jour de semaine scolaire) d'apprentissage et de perfectionnement à la natation pour les adultes et enfants de plus de 6 ans.

Planning d'activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
bébés nageurs	-	-	-	-	-	8h15 8h45 9h15 9h45 10h15 10h45 11h15 11h55
Premières bulles	-	-	8h45 9h30 10h15	17h 17h45	-	-

Ces activités se réalisent tout au long de l'année, hors périodes de vacances scolaires et sont regroupées, car elles nécessitent des installations matérielles importantes.

Tarifs activités aquatiques enfants

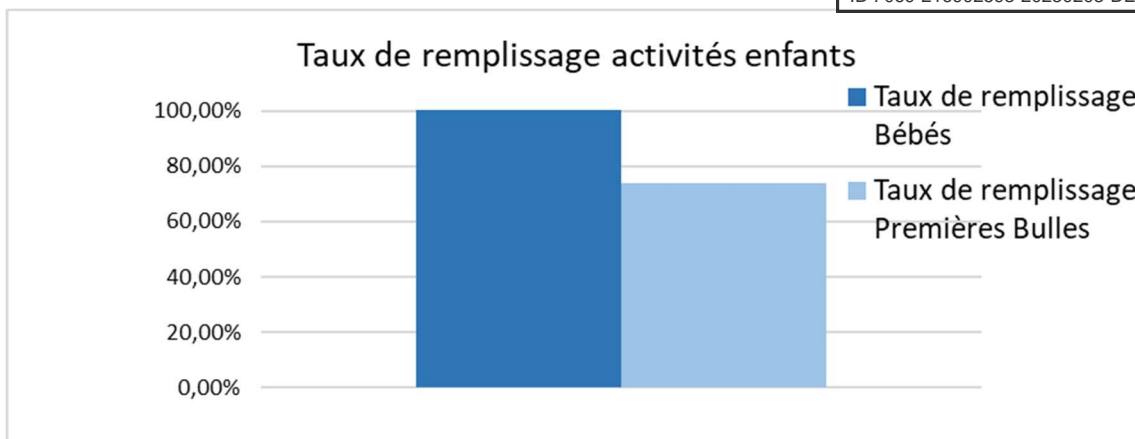
ACTIVITES A L'ANNEE		
Tarif annuel	Tarif résident	Tarif non résident
1 enfant	190,00 €	220,00 €
2ème enfant	170,00 €	200,00 €
A partir du 3ème enfant	150,00 €	180,00 €

STAGE NATATION ENFANT		
Tarif semaine (5 cours)	Tarif résident	Tarif non résident
1 séance	40,00 €	50,00 €

Fréquentation

En 2023, 212 enfants étaient inscrits aux activités annuelles de bébés nageurs et de premières bulles. 213 en 2022, 218 en 2021, 178 en 2020 et 248 en 2019.

Soit un taux de remplissage de 92% en 2023, 93% en 2022, 94% en 2019.



Ces taux élevés s’expliquent par le fait que l’offre « bébés nageurs » du Centre Nautique est très appréciée et peu développée sur l’agglomération. Sur cette activité en particulier, le CNI attire un grand nombre d’usagers hors territoire.

Les stages de natation enfants et adultes

Les stages de natation sont organisés pendant les périodes de petites vacances scolaires et durant l’année scolaire sous forme de stage.

Les stages de natation enfant en période de vacances ont permis d’accueillir 114 enfants en 2023, 112 en 2022, 155 enfants en 2021, 200 enfants en 2020 et 100 en 2019.

Stages natation 2023	Enfants		
	Nombre de stages	Fréquentation	Recettes
Vacances d'hiver	6	31	360,00 €
Vacances de pâques	6	42	690,00 €
vacances de Toussaint	5	34	1 580,00 €
Vacances de Noel	2	7	1 210,00 €

Recettes d’activités liées aux stages de natation

Les activités d’apprentissage de la natation ont généré **51 095 € de recettes en 2023**, 48 440 € de recettes en 2022, 46 890 € en 2021, 33 600 € en 2020 et 47 120 € en 2019, soit 9% des recettes d’exploitation.

Les stages JAN et AA

Les stages JAN et AA sont destinés aux enfants ne sachant pas nager. Ces stages répondent à un appel à projet étatique et sont donc en parti financés. Ils proposent 10 séances d’apprentissage de la natation.

Les stages JAN et AA ont un grand succès (7 stages effectués en 2023-2024) pour 71 enfants inscrits.

La demande reste plus importante que l’offre, cependant, nous avons des problèmes d’assiduité de personnes qui prennent en définitive la place d’autres...

La demande de subvention (2023-2024) a porté sur 7 stages. Le coût associé pour la mise en place des stages était de 6904€. Nous avons perçu 85% de la somme pour 2023-2024 contre 54% la saison précédente. Nos stages ont été réorientés en partie vers le dispositif d'AA car l'enveloppe global avait été scindée la saison précédente ce qui expliquait la baisse du taux de prise en charge en 2022 (historiquement autour de 80%).

Les cours particuliers

Le CNI offre la possibilité aux MNS travaillant dans l'établissement de donner des cours particuliers en dehors de leur temps de travail. Une convention est signée entre le MNS et le CNI dont les principales conditions sont les suivantes :

- Le MNS fait une demande au CNI d'utilisation du bassin et s'acquitte d'une redevance (7 € pour la location horaire d'1 ligne d'eau de 25 m).
- L'utilisateur s'acquitte d'un droit d'entrée au CNI et paye le cours directement au MNS (tarif fixé en accord avec le CNI).

En 2023, 1 195 cours particuliers ont été donnés.

Les scolaires

1. Contexte

L'accueil des scolaires des 3 communes fait partie des missions confiées au CNI.

Le CNI :

- Collabore avec l'Education Nationale pour l'enseignement de la natation auprès **des primaires**. L'élaboration d'un projet pédagogique est faite de manière conjointe, le CNI participe à l'encadrement des élèves et assure leur surveillance.
- Accueille **les secondaires** : Les collégiens et lycéens du territoire suivent l'enseignement de la natation dispensé par leurs professeurs d'Education Physique et Sportive. Les MNS du CNI assurent la surveillance.

2. Plannings

Les plannings prévus à compter du 1^{er} janvier 2023 correspondent à la période 2, puis à la période 3 fin avril et enfin en septembre à la période 1.

Les classes de CP et CE1 sont accueillies en P1 et P2, les classes de CM2 en P3

Heure	LENDI							MARDI							MERCREDI							JEUDI							VENDREDI						
	Grand bain du Bassin Sportif		Petit bain du Bassin Sportif		B		Grand bain du Bassin Sportif		Petit bain du Bassin Sportif		B		Grand bain du Bassin Sportif		Petit bain du Bassin Sportif		B		Grand bain du Bassin Sportif		Petit bain du Bassin Sportif		B		Grand bain du Bassin Sportif		Petit bain du Bassin Sportif		B						
	V	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
8h00	P2 : 13 semaines du 30/1/23 au 07/04/23																																		
8h30	NON DISPONIBLE																																		
9h	NON DISPONIBLE																																		
9h30	NON DISPONIBLE																																		
10h	NON DISPONIBLE																																		
10h30	NON DISPONIBLE																																		
11h	NON DISPONIBLE																																		
11h30	NON DISPONIBLE																																		
12h	NON DISPONIBLE																																		
12h30	NON DISPONIBLE																																		
13h	NON DISPONIBLE																																		
13h30	NON DISPONIBLE																																		
14h	NON DISPONIBLE																																		
14h30	NON DISPONIBLE																																		
15h	NON DISPONIBLE																																		
15h30	NON DISPONIBLE																																		
16h	NON DISPONIBLE																																		
16h30	NON DISPONIBLE																																		
17h	NON DISPONIBLE																																		
17h30	NON DISPONIBLE																																		
18h	NON DISPONIBLE																																		
18h30	NON DISPONIBLE																																		
19h	NON DISPONIBLE																																		
19h30	NON DISPONIBLE																																		

3. Classes accueillies et répartition des créneaux (primaires, collèges, lycées, privé, public)

Nombre de créneaux		Vénissieux	Saint Fons	Lyon	Extérieurs	TOTAL	
Primaires	Publics	P2	169	234	273	0	676
		P3	266	56	210	0	532
		P1	364	104	208	0	676
		TOTAL	799	394	691	0	1884
		%	42%	21%	37%	0%	100,00%
	Privés	P2	52	26	52	0	130
		P3	0	0	0	0	0
		P1	52	26	26	0	104
		TOTAL	104	52	78	0	234
		%	44%	22%	33%	0%	1
	TOTAL		903	446	769	0	2118
	% TOTAL		43%	21%	36%	0%	100%
Collèges	Publics	P2	187	65	192	26	470
		P3	123	59	138	26	346
		P1	123	59	138	26	346
		TOTAL	310	124	330	52	816
		%	38%	15%	40%	6%	100%
	Privés	P2	16				16
		P3					
		P1	15				15
		TOTAL	31	0	0	0	31
		%	100%	0%	0%	0%	1
	TOTAL		341	124	330	52	847
	% TOTAL		40%	15%	39%	6%	100%
Lycées	Publics	P2					
		P3					
		P1					
		TOTAL	0	0	0	0	0
		%	0%	0%	0%	0%	0
	Privés	P2	13		65		
		P3	5		23		
		P1	33		60		
		TOTAL	51		148	0	199
		%	26%	0%	74%	0%	1
	TOTAL		51	0	148	0	199
	% TOTAL		26%	0%	74%	0%	
NB TOTAL CRENEAUX		1295	1016	1247	52	3610	
% TOTAL CRENEAUX		36%	28%	35%	1%		
Contributions		45%	20%	35%			

4. Fréquentations

En 2023, il a été accueilli :

- 5 940 primaires ;
- 1 628 collégiens ;
- 383 lycéens.

Cela représente 89 690 entrées scolaires en 2023 contre 92 500 en 2022 et 71 140 en 2021.

5. Recettes

Le coût d'accueil des primaires est compris dans les contributions communales.

Les coûts d'occupation des bassins par les collèges sont pris en charge partiellement par la métropole de Lyon à hauteur 79.10 €/bassin/heure. (68 144.66€)

Les lycées disposent d'une dotation globale de la région et payent 94 €/bassin/heure en 2023 pour accéder au CNI. (15 259€)

D. L'espace bien-être

1. Organisation et plannings

Le CNI dispose d'un espace bien être composé :

- D'un hammam ;
- D'un sauna ;
- D'un bassin de balnéothérapie avec jets hydro-massants.

Cet équipement s'adresse aux usagers souhaitant bénéficier de prestations supplémentaires, sachant qu'un accès règlementé permet aux usagers de l'espace bien-être d'accéder aux bassins.

Horaires ouverture espace bien-être

L'espace bien-être a été fermé toute l'année 2023.

E. Les clubs et associations

Différents clubs et associations du territoire mais aussi des extérieurs fréquentent le CNI.

1. Conventions

Des conventions annuelles ou ponctuelles de mise à disposition des équipements sont mises en œuvre.

Conventions annuelles

Le tableau ci-après récapitule les principales conventions annuelles pour la saison 2023-2024.

Les montants indiqués sont ceux pour l'année civile 2023.

2023	ASSOCIATION	Commune de rattachement	Période concernée	Durée hebdomadaire (nb ligne*nb heure)	Equipement concerné	Montant annuel
c o n v e n t i o n s a n n u e l l e s	AQUASYNCHRO	Lyon	période scolaire	6	BS	
	AS BALZAC	Vénissieux	période scolaire	8	BS	1 085,00 €
	ASSOCIATION SPORTIVE PARILLY	Vénissieux	période scolaire	1	BS	189,00 €
	CARGO	Lyon	période scolaire + petites vacances	9	BS	3 276,00 €
	CMOV NATATION	Vénissieux	période scolaire	134,5	BS	30 330,00 €
				4	BI	
				3	BS	
	CMOV PLONGEE	Vénissieux	période scolaire	6	BS	1344
	CORPS	Saint Fons	période scolaire + petites vacances	15	BS	3255
	COSF	Saint Fons	période scolaire	3	séance aquagym	2109,5
	CYRNEA	Lyon	période scolaire + petites vacances	8	BS	2128
	ESAT LA COURTALBLAISE	Lyon				250
	IME J,J, ROUSSEAU	Vénissieux				1363
	LYON PALMES	Lyon	période scolaire	20	BS	5324
	LYON SPORT METROPOLE PLONGEE	Lyon	période scolaire	12	BS	5268
	OMR	Vénissieux				3655,4
	PALMES EN DELIRES	Vénissieux	période scolaire + petites vacances	15	BS	3360
	PIERRE TERMIER	Lyon	Période scolarie			680
	STE NAUTIQUE SAUVETAGE	Saint Fons	période scolaire + petites vacances	32	BS	8601
				2	BI	
	PERISCOLAIRE ST FONDS	Saint Fons	période scolaire	1,5	BI	
	UFRAPS	exterieur	période scolaire	16	BF	2 590,00 €
IPCAS PEYREFITTE SPORT					1 350,00 €	
GYM VITALITY COMMUNAY	exterieur	période scolaire			5 231,25 €	
SOUS-TOTAL CONVENTIONS ANNUELLES						81 389,15 €

Nota :

- BS : bassin sportif/BI : bassin d'initiation/BF : bassin forme

Conventions ponctuelles

2. Fréquentations

2023	ASSOCIATION	Commune de rattachement	Période concernée	Durée hebdomadaire (nb ligne*nb heure)	Equipement concerné	Montant annuel
C O n v e n t i o n s p o n c t u e l l e s	COSF ST FONTS (cite educative)	Saint Fons			BS	84,00 €
	CARRE SESAME				BI	140,00 €
	CHASSIEU NATATION CLUB					600,00 €
	ECOLE 2ème CHANCE					80,00 €
	FOYER ETAPE					350,00 €
	INSTITUT REGIONAL FORMATION HANDI					67,50 €
	IPSO					420,00 €
	UCPA Formation	Extérieur			BS	630,00 €
	UDPS					580,00 €
	ALMNS	Extérieur			BS et salle réunion	5 737,50 €
	SE AUS	Extérieur			BS et salle réunion	2 175,00 €
	CMOV natation	Vénissieux	TOUSSAINT		BS	
	CMOV natation		samedi + box			639,00 €
	CMOV natation	Vénissieux	JUILLET		BS	798,00 €
	CMOV natation	Vénissieux	AVRIL		BS	302,75 €
	CMOV natation	Vénissieux	FEVRIER		BS	661,50 €
	RENCONTRE DES MAITRES	Vénissieux			BS	75,00 €
	MEETING	Vénissieux			BS	2 092,00 €
	COMITE DE RHONE				BS	2 160,00 €
	LES NUITS DE FOURVIERE	Extérieur			BS	65,00 €
SOUS-TOTAL CONVENTIONS PONCTUELLES						17 657,25 €

Les clubs et associations fréquentant le CNI ont représenté 89 948 entées, soit près de 30.5% des entrées totales.

3. Recettes

Les recettes liées aux locations des bassins et de la salle de sport sont donc de **99 046€ pour 2023**, 96 419€ pour l'année 2022, 32 732 pour l'année 2021, 34 825 € pour l'année 2020 et 70 431 € pour 2019 soit une augmentation depuis 2019 de plus de 36%.

F. LES CENTRES DE LOISIRS

1. Organisation et plannings

Les centres de loisirs sont accueillis principalement pendant les vacances scolaires.

2. Fréquentations

Le tableau ci-après récapitule la fréquentation du CNI par ces structures :

Centres de loisirs 2023	Vacances d'hiver	Vacances de pâques	Grandes vacances	Vacances de Toussaint	Vacances de Noël	TOTAL
Nombre de centres	2	5	25	1	0	33
Nombre d'enfants	45	160	5144	24	0	5373

Il faut noter 1000 entrées enfants de centre supplémentaires entre 2022 et 2023

VII. RAPPORT TECHNIQUE

A. Conduite des installations

La conduite technique des installations est essentielle au quotidien et permet d'assurer la longévité des installations. Pour cela, le site est équipé d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) qui permet de suivre et d'intervenir à distance sur les différents paramètres (températures, débits...).

Le suivi des installations est réalisé par le responsable exploitation-maintenance afin de mettre en œuvre les opérations de maintenance préventive et curative. Plusieurs contrats de maintenance ont été contractés auprès des sociétés suivantes :

- Maintenance CVC : Engie Cofely ;
- Maintenance plomberie : Hervé Thermique ;
- Traitement et analyses d'eau : Ville de Lyon (cf. chapitre B) ;
- Maintenance ascenseur : Schindler ;
- Maintenance du mur mobile : Bodin Châteauneuf ;
- Contrôle d'accès/réservation : Elisath ;
- Extincteurs, trappes désenfumage, BAES : Desautel ;
- Centrale incendie : DEF ;
- Fourniture gaz : Gaz de Bordeaux (via l'UGAP) ;
- Fourniture électricité : EDF (via l'UGAP) ;
- GTC : Lyon régulation
- Fourniture chlore gazeux : Gazechim ;
- Fourniture produits : Gache Chimie ;

- Maintenance alarme : France alarme ;
- Bornes escamotables : Espacs ;
- Arrosage automatique : Irrog.

B. Traitement de l'eau

Une convention d'entente est signée avec la ville de Lyon.

Elle porte sur la gestion du traitement de l'eau et comprend :

- Les analyses hebdomadaires ;
- La tenue du registre sanitaire ;
- Vérification et réglage quotidien des paramètres physico-chimiques ;
- Maintenance quotidienne des filtres et pré-filtres ;
- Maintenance préventive des équipements techniques (filtres, pompes, analyseurs...) ;
- Maintenance corrective en cas de panne ;
- Suivi énergétique sur les fluides (gaz et eau).

Le coût annuel pour le CNI s'est élevé à 73 016.18€ en 2023 contre 65 925.79 € en 2022.

Le CNI a, à sa charge, les dépenses de fonctionnement et d'investissement concernant les achats de produits chimiques (chlore gazeux, floculant, stabilisant...), pièces de maintenance, équipement de traitement d'eau...

C. Travaux réalisé

1. Achats

TRAVAUX-ACHATS	
Entreprise	Objet
Herve Thermique	Report alarme chlore en caisse
Herve Thermique	Changement ballon ECS
Sa3i	Mise en place d'un onduleur sur SSI
Serrurier Blanc	Consolidation des jupes du mur mobile
la rhodanienne de carrelage	Réparations Carrelages
Herve thermique	Réparations sur réseau cuivre ECS
Sorreba	Entretien Splash Pad
Engie	Changement pompe eau chaude sanitaire
jeanjean	Changement partiel en éclairage LED
jeanjean	Mise en place d'un chrono et d'une horloge sur bassin Aquaforme
herve thermique	Programmation réduction de débit des pompes en soirée
lyon regulation	Optimisation des vitesses des CTA
institue de soudure	Recherche de fuite sur soudure sur bassin sportif
jeanjean	Remplacement des éclairages de sécurité

En 2023, conformément aux engagements pris afin de limiter les dépenses, très peu d'investissements ont été réalisés (hors remboursement capital de la dette et restes à réaliser).

⇒ Matériel

- Fourniture et installation d'une horloge et d'un chronomètre au bassin de forme.
- Remplacement de caméras.
- Remplacement de matériel pédagogique et aquasport.
- Remplacements de sonos et talkies.
- Remplacement d'une auto-laveuse.
- Achat outillage technique

⇒ Espaces extérieurs

- Remplacement d'arbres.

⇒ Evolutions techniques

- Fin des travaux sur mur mobile (capteurs).
- Travaux de mise aux normes de la chaufferie.
- Relamping leds.
- Mise en œuvre de variateurs sur les pompes de filtration.

2. Remplacements

REPLACEMENT	
Entreprise	Objet
urban koncept	Remplacement de jeux sur structure bois
herve thermique	Compteur d'eau de nappe
herve thermique	Remplacement hydro injecteurs
engie	Changement variateur pompe de circulation

3. Réparations effectuées en interne

REPARATIONS EFFECTUEES EN INTERNE	
Fournisseur pièces et matériel	Objet
CNI- pieces en stock	Relamping
CNI- pieces en stock	Changement de carreaux cassés
CNI- pieces en stock	Reparations des fuites sur douches et robinets
CNI- pieces en stock	Changement des joints (moisissure)
CNI- pieces en stock	Reparations chasses d'eau
CNI- pieces en stock	Reparations autolaveuse
CNI- pieces en stock	Changements robinets
CNI- pieces en stock	Reparations robots mariners
CNI- pieces en stock	Reparations casiers + serrures
CNI- pieces en stock	Reparations seches cheveux
CNI- pieces en stock	Changement plan de travail sanitaire
CNI- pieces en stock	Travaux peinture et entretien
CNI- pieces en stock	Nettoyage et desherbage des abords et trottoirs

4. Contrôles

CONTRÔLES	
Entreprise	Observations
DEF	Maintenance Sécurité incendie
Desautel	Maintenance extincteurs
Desautel	Trappes de désenfumage
Desautel	Fonctionnement des blocs autonomes de secours
SIE	Lignes de vie en toiture
M2S	Alarme intrusion
Ville de Venissieux	Transformateur du CNI
APAVE (suivant plan quinquennal)	Vérification des équipements thermiques et fluides
	Vérification des installations de transport mécanique
	Vérification des équipements mécaniques
	Vérification des ancrages pour la protection contre les chutes de hauteur
	Vérification de l'efficacité énergétique et contrôle des émissions polluantes
	Vérification des ERP aux conditions électriques code du travail ERT
Bonnefond	Vérification et nettoyage des séparateurs hydrocarbures
Lyon regulation	Vérification de la GTC

D. Arrêts techniques

1. Fermeture technique annuelle

La fermeture technique annuelle s'est déroulée du 28 août au 9 septembre 2023.

Pendant cette période, les bassins ont été vidangés conformément à la législation. Le détail des travaux de vidange est le suivant :

- Vidange et nettoyage complet des bassins ;
- Nettoyage complet et désinfection des bacs tampons ;
- Etalonnage et contrôle des paramètres ;
- Nettoyage complet des vestiaires et des locaux du personnel.

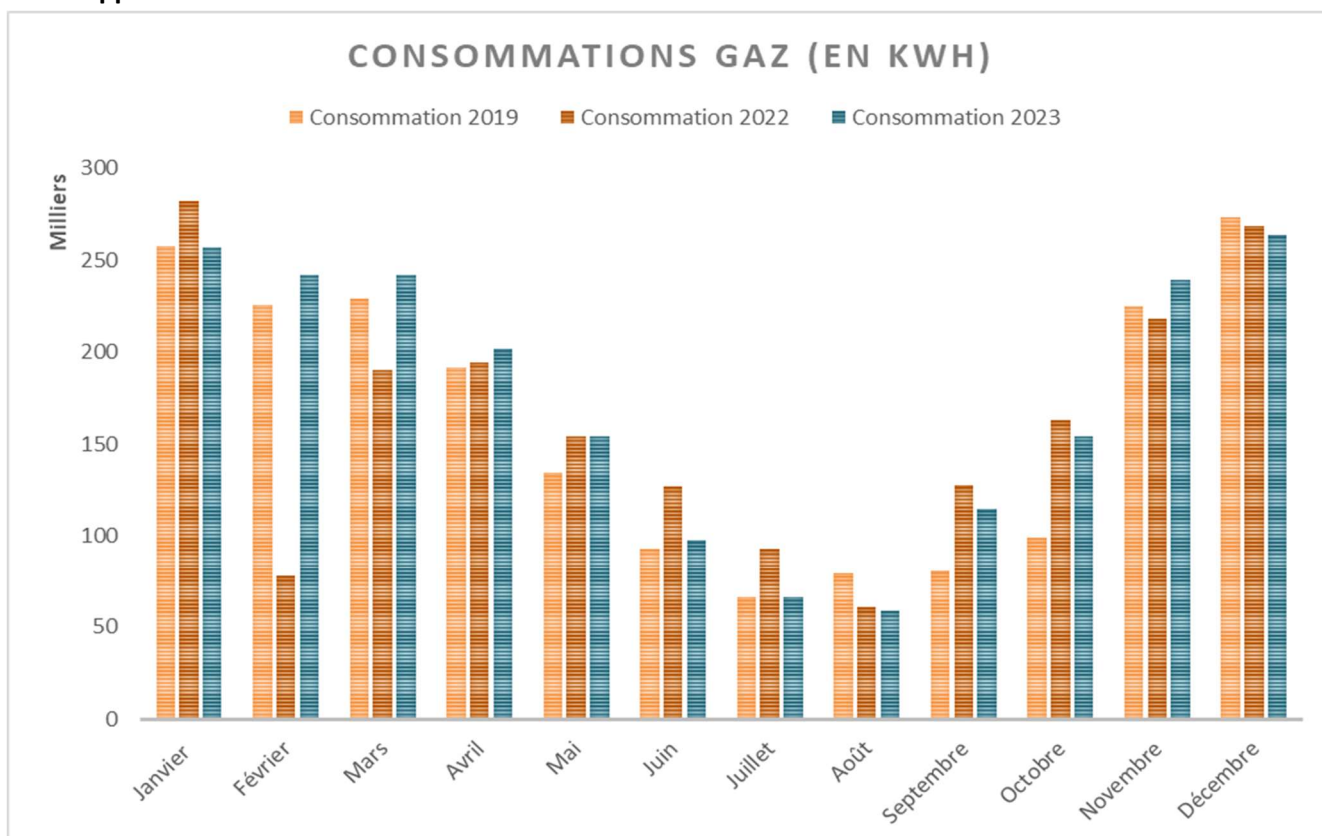
2. Fermeture pour passage en saison estivale

Cette période permet de mettre en service l'ensemble des équipements extérieurs et d'organiser la saison estivale (coordination équipes CNI et société sécurité). A cet effet, des formations sécurité et gestion de conflits sont dispensées.

E. Consommations

1. Gaz

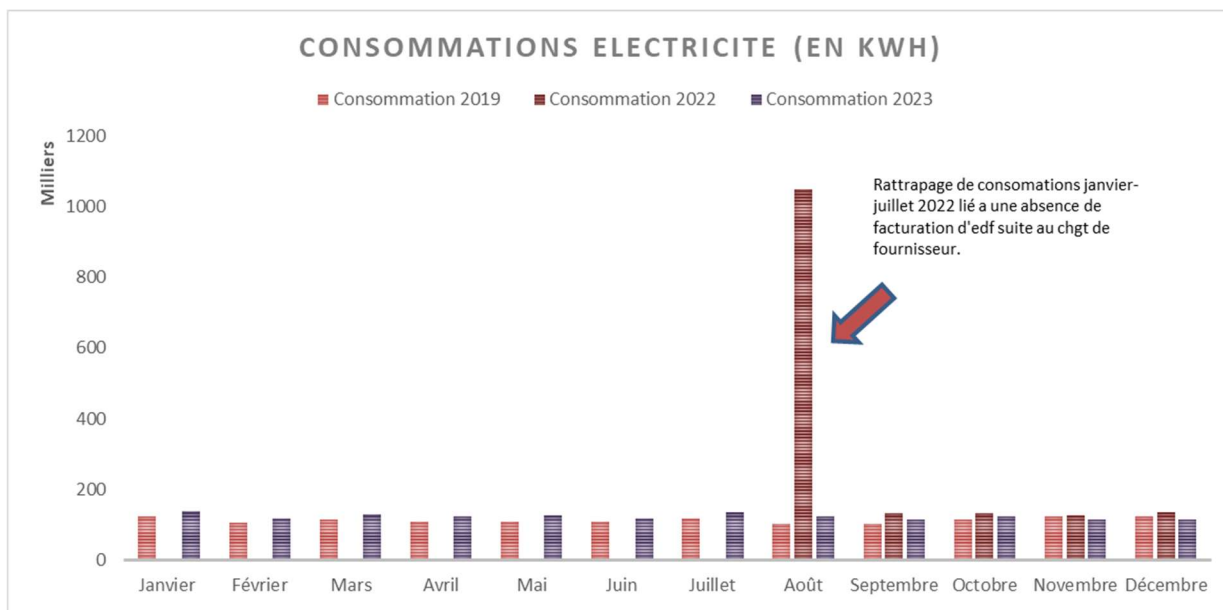
La consommation de gaz est liée au chauffage des installations (eau des bassins, locaux, ECS) et a représenté **2 090 368kwh en 2023**, 1 954 815 kWh en 2022, 1 952 859 kWh en 2019. En 2020 et 2021 les consommations ont été réduites du fait des fermetures de l'établissement. Le coût associé est de 161 212 K€ en 2023, 119 761 € en 2022 et 85 172 € en 2019, **soit une charge supplémentaire par rapport à 2019 de 76 040€.**



2. Electricité

La consommation d'électricité est liée principalement au traitement de l'eau (pompes, vannes...) et à l'éclairage des locaux. Celle-ci a été de **1.47 million de kWh en 2023** contre 1.57 million en 2022, 1.47M en 2021.

L'eau étant constamment traitée et filtrée (même lors des fermetures au public), la consommation d'électricité varie peu mensuellement et les fermetures ou réduction d'activités n'ont donc pas eu d'impact. La consommation d'électricité a coûté **421 093 € en 2023** contre 364 895 € en 2022, 161 142€ en 2021.



3. Eau

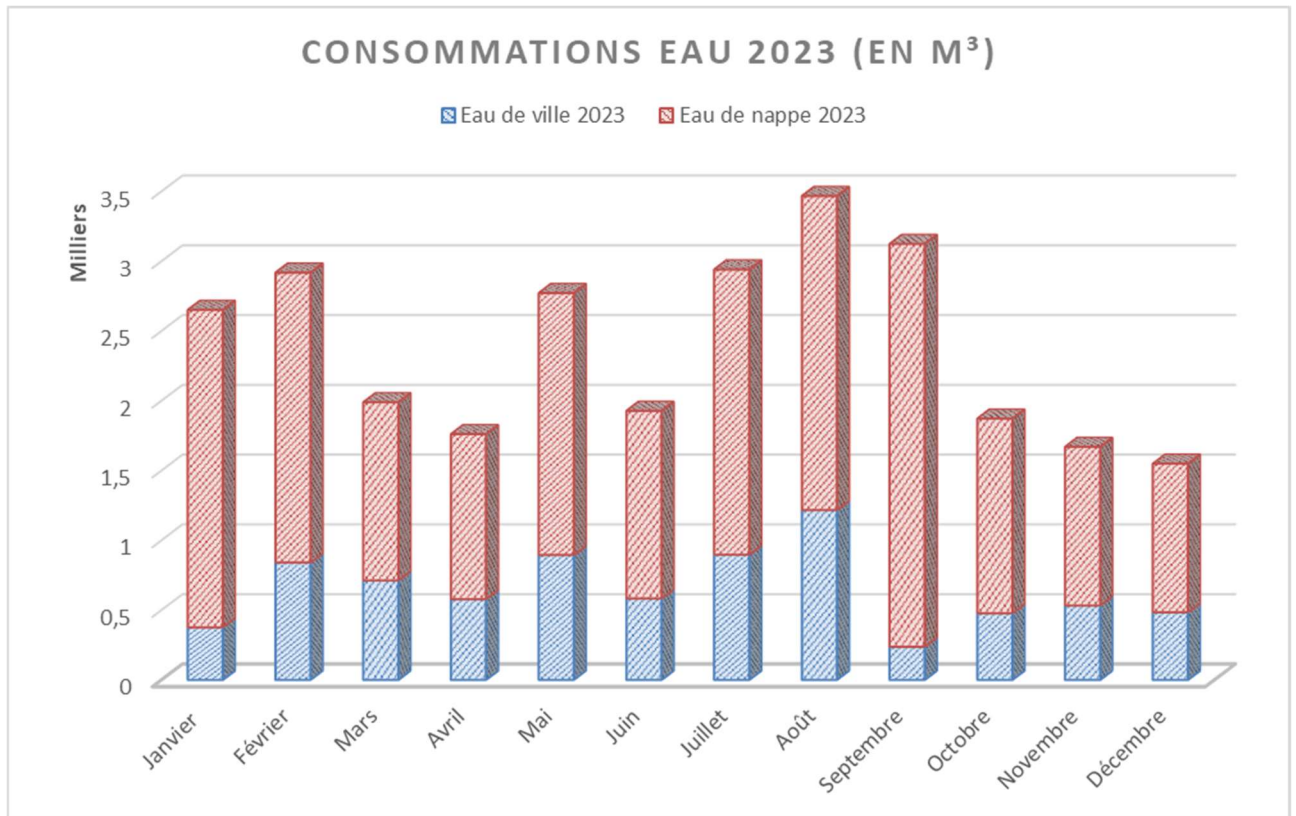
Le CNI utilise 2 sources d'approvisionnement en eau :

- L'eau du réseau pour le remplissage initial des bassins et l'ECS ;
- L'eau de nappe, via un forage pour l'arrosage des espaces extérieurs, l'alimentation des WC et les apports complémentaires en eau des bassins.

Les consommations pour 2023 sont les suivantes :

- 7 830 m³ d'eau de ville
- 20 812 m³ d'eau de nappe

Des problèmes récurrents de Trichloramine (quantité de chlore réagissant dans l'eau), notamment l'été, nécessitent de réaliser des apports d'eau supplémentaires régulièrement voir quotidiennement.



Nota : En raison de la multiplication des périodes de sécheresse et des limitations de remplissage des bassins en été, il pourra être nécessaire de programmer la vidange annuelle sur une période sans restrictions

Le coût de la consommation d'eau s'élève à 26 956 € en 2023, contre 24 022 € en 2022, 18 652€ en 2021. La consommation d'eau de ville a légèrement baissé, l'augmentation est liée à l'évolution tarifaire.

VIII. RAPPORT FINANCIER

Extraits du compte administratif 2023

Le Compte Administratif est le document de synthèse établi en fin d'exercice par l'ordonnateur à partir de sa comptabilité.

Les résultats de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

1 - Dépenses de fonctionnement 2023

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
011 – Charges générales	1 396 938,53 €	1 313 627,24 €	94,04%
012 - Charges personnel	1 795 000,00 €	1 727 861,82 €	96,26%
65 - Autres charges	31 000,00 €	17 870,26 €	57,65%
66 - Charges intérêts	21 382,26 €	21 382,26 €	100,00%
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00 €	1 573,58 €	78,68%
Total opérations réelles	3 246 320,79 €	3 082 315,16 €	94,95%
023 - Virement section d'investissement	34 152,18 €	-	-
042 - Opération ordre : amortissements	119 845,27 €	119 845,27 €	100,00%
Total des opération d'ordre	153 997,45 €	119 845,27 €	
Total général	3 400 318,24 €	3 202 160,43 €	

En 2023, le CNI a réalisé 94% des dépenses de fonctionnement prévues au Budget.

Cela s'explique par le fait que le BP2023 était très contraint, les prévisions de dépenses avaient donc été réduites au strict nécessaire

Chapitre 011 : Charges générales : 1 313 627.24€

Chapitre 011 Charges à caractère général	crédits ouverts	réalisés	% réalisé
Fluides	905 200,00 €	840 990,98 €	92,91%
Fournitures	82 650,00 €	68 157,76 €	82,47%
Location matériel, entretien espaces verts bâtiments, matériel, maintenance	162 880,00 €	155 195,41 €	95,28%
Assurances	50 098,53 €	51 836,78 €	103,47%
Gardiennage	60 000,00 €	56 532,72 €	94,22%

Traitement eau Ville de Lyon	67 000,00 €	73 016,18 €	108,98%
Transfo et jeux ville Vénissieux	3 500,00 €	3 500,00 €	100,00%
Autres (Honoraires, contentieux, formation, impression, poste, téléphone.....)	65 610,00 €	64 397,41 €	98,15%
Total du chapitre 011	1 396 938,53 €	1 313 627,24 €	94,04%

Les charges à caractère général (011) ont été réalisées à 92%.

L'enveloppe fluide a été fortement augmentée en 2023, en raison de l'augmentation des prix de l'électricité, de la régulation des factures de 2022 (compensée en grande partie par le bouclier tarifaire, un rattachement, soit des recettes de fonctionnement).

Aussi, l'incertitude sur les montants facturés d'électricité en fin d'année et les discussions avec EDF, ont conduit à intégrer à la DM budgétaire, une augmentation du budget en 61612 de 60k€. En définitive, le budget en 61612 a été consommé à hauteur de 92%.

Chapitre 012 : Charges de personnel : 1 727 861,82 €

La masse salariale du CNI s'est stabilisée en 2023 avec une réalisation à plus de 96%.

En 2022, la masse salariale avait augmenté en raison de la mise en œuvre de la prime de précarité, de besoins en personnel supérieurs en raison notamment de la réorganisation de l'accueil des scolaires (augmentation du nombre d'élèves accueillis), des hausses de l'absentéisme, de la mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage.

La volonté en 2023 était de stabiliser cette masse salariale en poursuivant une gestion fine des besoins en fonction de l'activité.

L'écart au projeté s'explique principalement par le non remplacement d'un des postes de direction et la non rémunération des agents grévistes.

Toutefois, le taux d'absentéisme élevé impacte toujours la masse salariale, notamment :

- Un agents en AT en attente de la décision du conseil médical
- Un agent suspendu de ses fonctions dans l'attente d'une procédure disciplinaire.
- Un agent en CLD jusqu'en octobre 2023.
- Un agent en temps partiel thérapeutique depuis le 02/10/2023

2 - Recettes de fonctionnement 2023

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
002- resultat de fonctionnement	262 814,74 €		
013 - Atténuations charges	50 000,00 €	76 477,62 €	152,96%
70 - Produits, ventes diverses	618 000,00 €	668 356,38 €	108,15%
73 - Impôts et taxes	1 956 500,00 €	1 872 313,11 €	95,70%
74 - Participations Subventions	496 003,50 €	608 130,25 €	122,61%
75- autres produits	17 000,00 €	35 559,70 €	209,17%
77- Produits exceptionnels	- €	- €	
78- autres produits	- €	- €	
Total opérations réelles	3 137 503,50 €	3 260 837,06 €	103,93%
042 - Opération ordre : amortissement subventions	- €	- €	-
Total opérations d'ordre	- €	- €	-
Total général	3 400 318,24 €	3 260 837,06 €	

Chapitre 70- Produits et ventes diverses : 668 356,38 €

Détail du chapitre 70	prévisionnel	réalisé	% réalisé
70388 - Location snack	3 000,00 €	3 000,00 €	-
70632 - Entrées piscine et animations	520 000,00 €	549 229,80 €	105,62%
7083 - Location lignes d'eau	90 000,00 €	114 305,40 €	127,01%
7088 - Autres produits (distributeurs)	5 000,00 €	1 821,18 €	36,42%
Total	618 000,00 €	668 356,38 €	108,15%

En 2023, le CNI a réalisé près de 106 % des recettes de fonctionnement prévues au budget. Cette différence observée est liée à :

- Une augmentation des recettes d'activités sur les périodes hors grève (recettes piscine et d'animations, de location de bassin et de lignes d'eau) pour un réalisé à +108%
- Des locations collège pour un réalisé de +28% par rapport au prévisionnel.
- Un filet de sécurité (pour compenser l'envolée des prix de l'électricité) à 31 648€ de plus que le projeté.
- Des recettes au titre de de l'indemnisation par l'assurance souscrite pour atténuer les pertes liées aux absences maladie du personnel (+26 k€/BP).

Il faut noter que le niveau de recette a été impacté par le mouvement de grève (estimation faite d'une perte de recette entre 50 et 60 000 €)

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 EN FONCTIONNEMENT : + 58 676,63 €

Pour rappel, le résultat de fonctionnement était de + 2016 € en 2022, 3 758 € en 2021, 97 524 € en 2019.

3- Dépenses d'investissement 2023

Des dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de **192 695,83 €**.

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
001-solde d'exécution section investissement	11 477,52 €		
20- Immobilisations incorporelles	22 000,00 €	6 874,80 €	31,25%
21- Immobilisation corporelles	158 939,10 €	105 637,58 €	66,46%
16- Remboursement capital de la dette	80 183,45 €	80 183,45 €	100,00%
020- Dépenses imprévues	- €		
Total opérations réelles	261 122,55 €	192 695,83 €	73,80%
040 - opération d'ordre : amortissement subventions	- €	- €	
041- Opération d'ordre dans la section d'investissement	- €	- €	
Total opérations d'ordre	- €	- €	
Total général	272 600,07 €	192 695,83 €	

4- Recettes d'investissement 2023

Les recettes d'investissement s'élèvent **239 059,49 €** réparties comme suit :

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
10222- FCTVA	87 152,18 €	87 763,83 €	101%
1068- Excédents capitalisés	31 450,39 €	31 450,39 €	100%
16-Emprunt	- €	- €	
Total opérations réelles	118 602,57 €	119 214,22 €	106%
040- Opération d'ordre : amortissement + charges à étaler	119 845,27 €	119 845,27 €	100%
041- Opération d'ordre dans la section d'investissement	- €	- €	
021-virement de la section de fonctionnement	34 152,18 €	- €	
Total opérations d'ordre	153 997,45 €	119 845,27 €	
Total général	272 600,02 €	239 059,49 €	

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 EN INVESTISSEMENT : +46 363,66 €

IX. COMMUNICATION

Communication interne et externe

Un plan de communication est élaboré et reprend les moyens humains et matériels ainsi que la temporalité des actions :

- Les évènements ponctuels :
 - Soirée aquagym, meeting natation, championnat du Rhône...
 - Formations organisées au CNI : BNSSA, CAEPMNS, aquagym, DEUST...
- Les périodes de vacances scolaires : stages natation, structure gonflable...
- Les évènements promotionnels : Noël, Halloween, bons cadeaux...
- La valorisation des équipes : présentation des missions, enquêtes de satisfaction...

Plusieurs canaux de communication sont utilisés, tels que :

- Le site web, mis à jour régulièrement, est l'outil de communication principal ;
- La distribution de flyers et la communication orale (caisse, MNS) sur les nouveaux cours (aquafun) auprès des usagers du CNI ;
- Les kakémonos utilisables sur site ou lors d'évènements (forums associations...);
- L'écran dans le hall.
- Les réseaux sociaux ; Facebook et Instagram